

Lettre d'information

La réforme du collège appliquée au collège Nicolas Flamel est une réforme tant pédagogique que structurelle. Elle vise la plus grande réussite d'un plus grand nombre d'élèves.

Cette communication doit vous permettre une information sur cette réforme.

Les points essentiels :

LA DIVERSIFICATION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

LE PROGRAMME EST TRAVAILLÉ SUR LA SEMAINE DE 26 HEURES AVEC :

- **une partie d'enseignement commun** (23 heures sur 26 en 6^e et 22 heures sur 26 en 5^e, 4^e, 3^e) ;
- **une partie d'enseignement complémentaire** qui comprend :
 - des *temps d'enseignement pratique interdisciplinaires (EPI)* intégrant une démarche de projet. Ils permettent de construire les connaissances et les compétences des élèves pour améliorer leurs capacités au travail en équipe, à la prise de parole, à la créativité (2 ou 3 heures sur les 26 heures d'enseignement obligatoire au cycle 4 selon les choix faits dans l'établissement).
 - des *temps d'accompagnement personnalisé (AP)* pour s'assurer que chaque élève maîtrise les savoirs fondamentaux (3 heures en 6^e et 1 ou 2 heures selon les choix faits dans l'établissement en 5^e, 4^e, 3^e), et développe les méthodes de travail adaptées à chaque niveau. Ils permettent l'approfondissement ou le renforcement des compétences.
- Au-delà des enseignements obligatoires il y a la possibilité d'un **enseignement de complément** en latin ou en grec pour les élèves volontaires (1 heure en 5^e, 2 heures en 4^e et 3^e).



L'OFFRE DE LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES EN COLLÈGE

DÈS LA RENTRÉE 2016 :

- la LV 2 est enseignée sur l'ensemble du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}). Elle commence donc dès la 5^{ème} et bénéficie à tous les élèves. Le volume horaire est de 2 h 30 pour chaque niveau. Chaque établissement est invité à préserver la diversité de l'offre linguistique existante ;
- Les 6^{èmes} bilangues sont un enseignement conjoint de deux LV en 6^{ème} (article 8 de l'arrêté du 19 mai 2015). Ce dispositif est maintenu dans la mesure où une continuité d'apprentissage avec le 1^{er} degré est constatée ou pourra être développée, notamment sur le cycle 3 en proposant dès le CM1 l'apprentissage d'une autre langue en plus de l'anglais. Une attention particulière est portée à l'Education prioritaire. Ce dispositif doit reposer sur un projet pédagogique et un effectif raisonnable ;
- Les langues vivantes seront, comme les autres disciplines, enseignées selon les trois modalités pédagogiques que sont les enseignements communs, l'accompagnement personnalisé (AP), l'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI). Elles peuvent s'inscrire dans toutes les thématiques d'EPI. Dans le cadre d'un EPI, l'enseignement d'une discipline non linguistique peut être dispensé en langue étrangère.



Les sections européennes ne sont pas maintenues en collège, elles le sont en lycée. Les sections internationales, en collège et en lycée, sont maintenues sans changement.

Niveau 6^{ème} :

CYCLE 3 (CM1, CM2, 6^{ème})

- Année décomposée en trois trimestres

1^{er} Trimestre 6^{ème} : du 01 septembre au 25 novembre 2016

2^{ème} Trimestre : du 28 nov. 2016 au 17 mars 2017

3^{ème} Trimestre 6^{ème} : du 20 mars 2017 au 08 juillet 2017

Nouveaux enseignements : 1h en sciences physiques (pôle sciences de 4h)

Accompagnement personnalisé

- ✓ En effectifs réduits en français
- ✓ En effectifs réduits en mathématiques
- ✓ En effectifs réduits en SVT

Enseignements de complément :

- ✓ Maintien de la classe bilangue allemand
- ✓ Accompagnement natation pour non nageurs
- ✓ Maintien de la section sportive foot

CYCLE 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})

- Année décomposée en deux semestres

1^{er} Semestre 5^{ème} / 4^{ème} et 3^{ème} : du 01 sept. 2016 au 13 janvier 2017

- Bulletin mi-semestre : 14 novembre 2016

2^{ème} Semestre 5^{ème} / 4^{ème} et 3^{ème} : du 13 janvier 2017 au 08 juillet 2017

- Bulletin mi-semestre : 24 avril 2017

Niveau 4^{ème} :

CYCLE 4

- Année décomposée en deux semestres

Nouveaux enseignements : LV2 espagnol et allemand (2,5h)

Maintien de la bilangue allemand (3h)

Deux **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires** proposés :

- ✓ **EPI 1** : Culture et création artistiques (Education musicale, arts plastiques et EPS)
- ✓ **EPI 2** : Sciences, technologie et société (Mathématiques, Technologie, SVT)

Accompagnement personnalisé

- ✓ En effectifs réduits en français
- ✓ En effectifs réduits en anglais

Enseignements de complément :

- ✓ Maintien du latin
- ✓ Maintien de la section sportive foot

Niveau 3^{ème} :

CYCLE 4

- Année décomposée en deux semestres

Nouveaux enseignements : LV2 espagnol et allemand (2,5h)

Maintien de la bilangue allemand (3h)

Deux **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires** proposés :

- ✓ **EPI 1** : Monde économique et professionnel (Technologie, EPS, Histoire et Géographie, Anglais)
- ✓ **EPI 2** : Transition écologique et développement durable (Technologie, SVT, Mathématiques)
- ✓ **EPI 3** : Langues et culture étrangère (Anglais, Espagnol, Allemand, Lettres, Histoire et Géographie)

Accompagnement personnalisé

- ✓ En effectifs réduits en français
- ✓ En effectifs réduits en mathématiques

Enseignements de complément :

- ✓ Maintien du latin
- ✓ Maintien de la section sportive foot
- ✓ Accompagnement à l'orientation (parcours avenir)
- ✓ Maintien Euro espagnol

LE PARCOURS DES EPI EN CYCLE 4

SANTÉ

BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ

CULTURE ET CRÉATION
ARTISTIQUES

COMMUNICATION

LANGUES ET CULTURES
DE L'ANTIQUITÉ

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) « permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective » (article 3 II de l'arrêté du 19 mai 2015).

Huit thématiques d'EPI sont proposées (corps, santé, bien-être et sécurité ; culture et création artistiques ; transition écologique et développement durable ; information, communication, citoyenneté ; langues et cultures de l'Antiquité ; langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales ; monde économique et professionnel ; sciences, technologie et société) qui sont ancrées explicitement dans les programmes d'enseignement.

Au cours du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}), les élèves doivent bénéficier d'au moins six thématiques. C'est ce parcours des EPI que les équipes enseignantes vont construire en conseil pédagogique avant que l'offre des EPI soit présentée au conseil d'administration.

C'est dans un second temps que les équipes enseignantes pourront travailler le contenu plus précis de chaque EPI en fonction des disciplines impliquées. Rappelons que les EPI sont obligatoires et permettent, comme les enseignements communs et l'accompagnement personnalisé, la mise en œuvre des programmes disciplinaires dans le cadre des enseignements obligatoires.

Niveau 5^{ème} :

CYCLE 4

- **Année décomposée en deux semestres**

Nouveaux enseignements : **allemand** ou espagnol LV2 (2,5h)

Deux **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)** proposés :

- ✓ **EPI 1** : Langue et culture de l'Antiquité (lettres classiques, Histoire et géographie)
- ✓ **EPI 2** : Corps, santé, bien-être et sécurité (technologie, lettres)

Accompagnement personnalisé

- ✓ En effectifs réduits en français
- ✓ En effectifs réduits en technologie
- ✓ En effectifs réduits en sciences physiques

Enseignements de complément :

- ✓ Maintien du latin
- ✓ Maintien de la classe bi-langue
- ✓ Maintien de la section sportive foot
- ✓ Maintien de la section basket

→ les nouvelles grilles horaires

	CLASSE DE 6 ^e	CLASSE DE 5 ^e	CLASSE DE 4 ^e	CLASSE DE 3 ^e
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	4 h	3 h	3 h	3 h
ARTS PLASTIQUES ÉDUCATION MUSICALE	2 h	2 h	2 h	2 h
FRANÇAIS	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	3 h	3 h	3 h	3 h 30
LANGUE VIVANTE 1	4 h	3 h	3 h	3 h
LANGUE VIVANTE 2	-	2 h 30	2 h 30	2 h 30
MATHÉMATIQUES	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
TECHNOLOGIE		1 h 30	1 h 30	1 h 30
SCIENCES PHYSIQUES		1 h 30	1 h 30	1 h 30
TOTAL des enseignements	23 h	22 h	22 h	22 h

Toutes les disciplines sont enseignées

■ Enseignements communs
■ Enseignements complémentaires :

Les enseignements obligatoires représentent 26h hebdomadaires pour chaque niveau.

Les heures d'enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) font partie de ces 26h, leurs heures ne s'ajoutent pas aux 26h.



LE TEMPS SCOLAIRE DES ÉLÈVES

LA RÉFORME DU COLLÈGE PREND EN COMPTE LE RYTHME DE L'ENFANT EN LIEN AVEC CE QUI S'EST FAIT DANS LE 1^{ER} DEGRÉ (LOI DE REFONDATION).

Un rythme d'enseignement en cycle de 3 ans pour toute la scolarité obligatoire : cycle 3 : CM1-CM2-6^e, cycle 4 : 5^e-4^e-3^e.

- 6 heures de cours par jour maximum en 6^e ; 7 heures maximum en 5^e, 4^e et 3^e;
- 26 heures d'enseignement obligatoire par semaine.
- pause méridienne d'1 heure et demie.



BÉNÉFICES :

- respect de l'autonomie de l'enfant pour mettre en oeuvre les méthodes de travail personnel ;
- lui donner les moyens et le temps de travailler personnellement ;
- éviter une trop grande fatigue journalière.

